

## [LIRE LE COMMUNIQUÉ EN LIGNE](#)

Contact presse

Marion Davaux  
06 47 56 84 07

[presse@ugict.cgt.fr](mailto:presse@ugict.cgt.fr)

### **Impôts locaux : cadres et professions intermédiaires, « riches », vraiment ?**

**Le Ministre de l'économie et des finances a annoncé le 6 janvier la possibilité que les 20 % de foyers fiscaux « les plus riches » soient exclus de la mesure de suppression des impôts locaux.**

Cela signifie que les couples gagnant plus de 3 900 € net par mois et 2 500 € pour une personne seule ne bénéficieront plus de cette mesure pourtant prévue dans le programme d'Emmanuel Macron. Pour justifier cette exclusion, le gouvernement prétend répondre à l'exigence de justice fiscale portée par la mobilisation sociale...

Pour le gouvernement, la richesse commence vite... et pour cause !  
Quand on « oublie » que les inégalités :

- se situent d'abord entre celles et ceux qui vivent de leur travail et ceux qui vivent de leur rente,
- sont plus importantes entre les 10 % les plus riches qu'entre les 90 % restant...

Et c'est bien là que le bât blesse parce que pour ce qui est de taxer les 1 % des français-e-s qui concentrent 17 % des richesses et ont été les premiers bénéficiaires des mesures Macron, il faudra repasser : le gouvernement refuse de rétablir l'ISF contre l'avis d'une majorité de françaises et de français.

Ainsi, pour mieux protéger les 1 % les plus riches qui vivent de leur rente, le gouvernement organise le partage de la pénurie au sein du salariat et cherche à mettre en opposition classes moyennes et populaires.

Autrement dit, pour exonérer les 350 000 personnes les plus riches qui étaient redevables de l'ISF, on exclut 6 millions de personnes du bénéfice de la suppression des impôts locaux.

L'Ugict-CGT dénonce cette mise en opposition et ce tour de passe/passe. L'urgence est de lutter contre les 80 milliards de fraude fiscale, remettre à plat les 500 niches fiscales qui ruinent la progressivité de l'impôt et représentent 100 milliards de manque à gagner pour l'État pour mettre enfin à contribution les 1 % les plus riches et les multinationales.

À Montreuil, le 8 janvier 2019